

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2022 - 10 - 10 - 08

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Laure GIMENO, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Didier MONTIER à M. Thierry CELMA, Mme Solène PELLE à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Myriam AGUILA à Mme Laure GIMENO.

Absent : M. Jean-Philippe GARCIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER

Début de séance : 18H30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 4 Juillet 2022, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de retirer un poste d'animateur principal 1^{ère} classe et d'adjoint d'animation principal 2^e classe et d'ajouter un poste d'animateur principal 1^{ère} classe.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 22 voix pour dont 4 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques princ 2^e cl.
- 2 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 2 Adjoints administratifs principaux 2^o classe
- 1 Adjoints administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Animateur territorial
- 2 Adjoints d'animation principaux territoriaux 2^o classe
- 2 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 6 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 4 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM à temps complet

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services
- 1 Adjoint technique territorial

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le 14 OCT 2022

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_008-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault, le 12 OCT. 2022

Et publication ou notification

Du 14 OCT. 2022

Le Maire :



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT